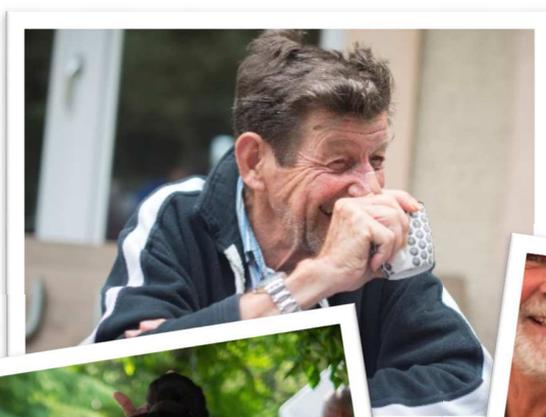


RAPPORT

2019



L'ARCHE  
LA COROLLE



Avec le soutien de la République et Canton de Genève





# MESSAGE DU PRÉSIDENT

## Garder le cap...

La mission de La Corolle comme communauté de l'Arche est de révéler les dons des personnes handicapées qui contribuent, par leurs talents relationnels, à la construction d'une société plus fraternelle.

En 2019, La Corolle a connu un chambardement : beaucoup de mouvements, de déménagements et de changements dans l'organisation... tout cela pour ajuster les moyens et le fonctionnement aux besoins des personnes que nous avons choisi d'accompagner le plus longtemps possible. Nous préparons 2021 où nous serons installés, enfin, dans un environnement plus adapté pour tous.

Tout le personnel s'est impliqué de façon admirable pendant et hors temps de travail. Il a fallu trouver une multitude de solutions pour que tout marche. Aujourd'hui, nous pouvons constater que La Corolle continue d'accomplir sa mission, même en situation transitoire.

Nous devons souligner ici le soutien de nos autorités cantonales qui ont compris la situation globale de notre institution. Elles ont trouvé des solutions certes non pérennes mais qui nous permettent d'espérer de retrouver durablement un équilibre financier et une rémunération du personnel plus ou moins comparable aux autres institutions du canton.

L'Arche Suisse nous a également épaulés dans cette période mouvementée comme pour la formation des nouveaux assistants, le partage d'expérience avec les deux autres communautés de notre pays et l'évaluation positive de notre Directeur à mi-chemin dans sa conduite du mandat de la communauté.

Mais nous devons remercier avant tout nos personnes accueillies pour avoir gardé le cap et nous avoir montré que dans tout changement l'important est l'accompagnement : nous avons tous peur du changement, mais le vivre avec d'autres en solidarité permet de l'accepter et de trouver un nouvel équilibre.

En 2019, La Corolle a été pour ses amis et familles, en somme pour tous, un exemple de réalisation de sa mission. Elle nous démontre qu'avec toutes nos fragilités, nous sommes capables, comme nos personnes accueillies, de surmonter des étapes difficiles que nous offre la vie, nombreuses en ce début d'année 2020 ! Pour peu que nous ne soyons pas seuls.

Nous avons besoin d'autres pour dépasser nos difficultés.

La Corolle aussi a besoin de vous, d'amis qui puissent être à ses côtés pour traverser des périodes comme celle-ci en restant fidèle à ses valeurs d'exemple pour la société : merci à vous.

Nicolas Puy  
*Président*

# LE MOT DU DIRECTEUR

## Relations mutuelles

A La Corolle, chacun.e reçoit du soutien pour grandir, avoir une vie de qualité, atteindre ses objectifs et offrir ses dons et ses capacités.

La vie que nous partageons fait tomber les barrières de la relation traditionnelle de prestation de soins. L'attention mutuelle, le respect et l'amitié transforment ces relations. Les personnes soutenues et celles qui les soutiennent s'entraident. Ainsi nous sortons du paradigme de dépendance et rentrons dans celui de l'interdépendance.

C'est bien souvent la relation éducative qui doit être désinstitutionnalisée. Imaginer des nouvelles prestations et dispositifs d'inclusion et sortir des murs est important. Entrer dans une économie de la relation mutuelle l'est encore plus. Quand les collectivités accueillent la contribution des personnes ayant une déficience intellectuelle ou d'autres handicaps, elles prospèrent et nous bénéficions tous d'une société plus vibrante, créative, diversifiée, compatissante... une société plus humaine. ***Lorsque les personnes ayant une déficience intellectuelle prennent leur place légitime à la table, elles changent la table !***



## Zoom sur l'année 2019

### Tristesse et reconnaissance :

Nous avons dû dire au revoir à Nathalie, Bernadette et Daria, ainsi qu'à Jean Vanier. Beaucoup de tristesse de voir partir des personnes que nous aimons, ainsi que beaucoup de reconnaissance pour tout ce qu'elles nous ont apporté et laissé.

### Une nette amélioration !

Fin 2019, nous avons reçu la confirmation d'un soutien de l'Etat de Genève, augmentant notre subvention d'exploitation de manière à nous sortir de l'impasse dans laquelle nous étions. Nous sommes reconnaissants de la compréhension et des efforts réalisés par le Département de la Cohésion Sociale (OAS).

### La seule chose permanente, c'est le changement !

Afin d'accompagner les besoins évolutifs de nos membres, nous avons fait évoluer le club des aînés vers une activité intégrée dans la vie des foyers et recomposé les groupes de vie et d'activités pour que chacun.e puisse retrouver un rythme et des activités mieux adaptés.

Avec la préparation des grands travaux de notre site central d'Ecogia, nous avons vécu beaucoup de déménagements. Le foyer de Sarepta a pris

possession du tout nouveau foyer du Cèdre. L'équipe du Jardin des Saveurs et des P'tits Bonheurs, ainsi que l'équipe administrative ont élu domicile dans une villa située sur la commune de Mies, afin d'y redéployer plein de vie. Ils y resteront jusqu'en septembre 2021.

### Accueillir :

Enfin, nous nous sommes réjouis de l'arrivée de Lionel et Christoph, tous deux en situation de handicap, pour rejoindre notre communauté et changer la table...

Maxime Germain  
*Directeur*



Sergio Gazzola, membre de la Corolle de 2007 à 2015

# TRAVAILLER, AGIR ET DÉMÉNAGER !

Beaucoup d'activités et d'évènements encore cette année pour nos ateliers et centre de jour !

Un début d'année placé sous le signe du sport, avec une participation à notre traditionnelle course de la Combe. L'occasion de se tester en vue des National Winter Games de Villars de 2020.



Les beaux jours ont permis de commencer le tri du matériel des ateliers à Ecogia et à Choiseul et de partager de belles trouvailles après 20 ans dans ces bâtiments. Cela a permis de se mettre en perspective pour préparer le déménagement et se remémorer de bons souvenirs vécus à Ecogia.



Le 14 juin c'est en tant que citoyennes et citoyens que nous avons souhaité soutenir la cause des femmes dans le monde en participant à la grève des femmes à Versoix. Un temps fort où chacune a pu faire entendre sa voix, soutenue par les hommes de La Corolle !

Fin juillet, les cartons étaient remplis : direction la Closerie, jolie maison à Mies dans laquelle nous serons jusqu'en septembre 2021. Le réaménagement a été fait en un temps record ! Un grand merci à chacun, et particulièrement aux équipes des P'tits Bonheurs et du Jardin des Saveurs qui ont fait un énorme travail afin que chacun puisse retrouver ses marques après les grandes vacances d'été. De douceur avec une nouvelle organisation mise en place notamment pour les repas pris entre la Closerie, le CICR et le foyer du Puits. Les transports ont été aussi simplifiés et partagés avec les foyers. De nombreux changements qui ont démontré toute la souplesse et l'ouverture des uns et des autres, et contribué à la création de nouveaux liens.





La fin de l'année s'est clôturée avec un magnifique marché de Noël qui a battu tous les records de chiffres d'affaires ! Bravo à chacun pour les beaux produits confectionnés et proposés. A noter aussi la participation au marché de Bellevue. Une bonne occasion de se faire connaître un peu plus dans la région. Afin de remercier chacun de ce beau succès, une sortie au hameau du Père Noël a été organisée par les ateliers de Choiseul et du Jardin des Saveurs.



Valérie Baudin Morisset  
*Responsable du Secteur Ateliers  
et Centre de Jour*



« Il n'y a rien qui soit permanent : le soleil et la lune se lèvent puis se couchent, au jour clair et transparent succède la nuit sombre et opaque.

Tout change, d'heure en heure »  
(*Kalou Rinpotché- 1904/1038*)



La sagesse tibétaine, éclaire bien les jeux d'ombres et de lumières qui ont marqué de manière particulière cette année. Les changements avec leurs lots de tristesse et fatigue inévitables... les changements avec les surprises inattendues, la capacité de déployer des ressources, dons et compétences inespérés.

Le vieillissement progressif de plus de la moitié de nos résidents nous a permis de développer et d'approfondir nos compétences dans l'accompagnement des pertes d'acquis, problèmes de santé, fin de vie. Au cours de l'année trois personnes avec trisomie 21 se sont éteintes, entourées des soins ainsi que de la présence attentive et affectueuse des équipes, leurs amis et familles.

Le projet de restructuration de nos bâtiments, qui a pour objectif de centraliser sur le site d'Ecogia, deux foyers en accompagnement global, pour permettre aux personnes moins autonomes, plus fatigables et vulnérables d'être au cœur de la vie de La Corolle a progressivement pris forme. Les travaux dans la villa achetée au 41 chemin d'Ecogia, terminés à la fin de l'été ont permis au foyer de Sarepta de déménager dans cette belle maison, nommée le Cèdre.



Au cours de l'année nous avons constaté l'évolution rapide de la phase de vieillissement de personnes âgées. Ce constat nous a menés à décider de clore l'expérience du « club » et de consacrer un deuxième foyer à l'accompagnement global. Ce choix, ainsi que le déménagement des ateliers du site d'Ecogia nous a conduits à reconsidérer la composition des foyers et à proposer à plusieurs personnes des transferts de lieu de vie ainsi que des changements dans le rythme et l'organisation de

leurs journées. Dans les foyers du Cèdre et de la Rencontre depuis fin août, l'accompagnement dans la vie quotidienne des personnes accueillies, est soutenu par des activités et animations adaptés aux besoins de chacun.

Le choix de consacrer deux de nos quatre foyers à un accompagnement global s'est avéré très judicieux : cela permet un meilleur suivi de la santé, une adaptation au rythme de chacun, plus de repos et par conséquent une meilleure qualité de vie.

Luisa Rossi  
*Responsable Secteur Foyers*



## RICHESSES HUMAINES

Cette année a été marquée par le départ de 7 collaborateurs, un nombre conséquent pour La Corolle. Par voie de conséquence c'est aussi l'occasion d'accueillir et de faire de la place à de nouvelles personnes nous rejoignant, dont Catherine Guerbet qui vient compléter l'équipe du Bureau des Assistants et des Ressources Humaines. Elle accueille et accompagne le parcours des stagiaires, étudiants, civilistes et bénévoles qui nous apportent une présence et un soutien précieux.



'Reef Fish'

Andrew Pemberton, membre de l'Arche Melbourne, Australie

L'Arche a pour mission de faire connaître le don des personnes qui vivent avec un handicap intellectuel. Cela passe aussi par l'accueil de jeunes volontaires dans nos communautés. Malgré les efforts mis en place tout au long de l'année 2019 pour accueillir 2 volontaires européens nous n'avons pu aboutir à ce jour, faute de dispositifs favorisant l'engagement volontaire et des mesures très restrictives dans notre Canton.

Souhaitant soutenir autant que possible la vie de famille de nos collaborateurs, cette année, avec le soutien de nos deux délégués du personnel et l'approbation de notre comité, nous avons fait le choix d'introduire un congé paternité de 4 semaines. 4 collaborateurs ont déjà pu en profiter.

Par notre engagement à créer un environnement protecteur avec une tolérance zéro à l'égard de toute violence envers nos membres, et parce que nous reconnaissons qu'il peut exister un déséquilibre de pouvoir et/ou de capacité à fonctionner qui crée une inégalité dans les relations, en particulier entre assistant.e.s (collaborateur.rice.s) et personnes en situation de handicap intellectuel, nous avons, en lien avec l'Arche Internationale, validé un nouveau code de conduite plus explicite et complet que le précédent.

Enfin souhaitant toujours encourager l'acquisition de compétences et la formation de nos collaborateurs, 2019 aura vu une amélioration dans la mise en place et suivi du plan de formation annuel.

**Barbara Bothner,**  
*Responsable Ressources Humaines*



## LE MOT DES FINANCES

Notre Compte de Résultat de l'année 2019 montre un bénéfice de CHF 69'034. Un résultat final ordinaire positif n'était pas arrivé à La Corolle depuis 2010.

Le total des Actifs au Bilan a baissé en 2019 de 1,9 MCHF et s'élève à 13,5 MCHF au 31.12.2019. L'amortissement de la valeur résiduelle de l'ancien bâtiment d'Ecogia explique cette baisse. Au passif figure, comme en 2018, l'emprunt relais pour Le Cèdre de 1,5 MCHF avec une échéance au 01.01.2024.

Le résultat final inclut un résultat exceptionnel en 2019 qui est négatif de CHF -1'297'678 dû à l'amortissement extraordinaire de l'ancien bâtiment Ecogia. Le Comité a décidé fin 2019 de démarrer début 2020 la démolition de nos anciens bâtiments au 24-26, chemin d'Ecogia. L'autorisation de construire pour le site d'Ecogia a été publiée dans la feuille d'avis officielle (FAO) le 14.05.2020 et nous serons en possession du permis de construire en force dès la mi-juin.

Dans l'attente de l'aboutissement des négociations avec le canton et du résultat du travail d'objectivation du financement des Etablissements pour Personnes en situation de Handicap (EPH), le Canton nous est venu en aide avec une augmentation de notre subvention d'exploitation de 34% afin de soutenir partiellement notre projet de rééquilibrage des salaires et nos déficits historiques. Nos produits d'exploitation ont donc augmenté de 11 % en 2019 par rapport à 2018.

Nous sommes reconnaissants et confiants quant à l'aide future du Canton qui nous permettra d'aboutir sur la nécessaire et attendue régularisation des salaires.

Nos charges d'exploitation ont augmenté en 2019 de 1,9% uniquement par rapport à 2018. A noter qu'en 2019, aucune mesure n'a pu être prise quant à la poursuite de la régularisation salariale. Nous avons donc pu maintenir nos charges de 4,1% plus bas que notre budget pour l'année 2019, malgré des charges d'exploitation supplémentaires liées au déménagement et à l'installation dans des locaux transitoires et à une augmentation des amortissements suite à l'ouverture du nouveau foyer du Cèdre. Le coût pour la réalisation de ce dernier foyer s'est élevé à 4,4 MCHF au lieu de 3,9 MCHF prévu au budget initial. En effet le chiffrage initial de l'architecte était sous-évalué et n'intégrait pas les honoraires de certains mandataires ainsi que les aménagements du sous-sol, des espaces verts et de la cuisine. Nous avons aujourd'hui un beau et fonctionnel foyer qui réjouit tous ses habitants.

Concernant le projet d'investissement d'Ecogia, nous couvrons le financement à hauteur de 83% et avons deux demandes en cours pour les 17 % manquants à mi-mai 2020. De nombreux donateurs nous témoignent leur confiance et s'associent à notre mission en finançant nos investissements. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

Nous finissons donc l'année 2019, confiants et comptons sur le soutien de l'Etat de Genève pour nous aider dans la poursuite de notre mission, dans une reconnaissance à sa juste valeur du travail et de l'engagement portés par La Corolle.

Florence **Coïdan**  
Responsable Finances



# MERCI DE VOTRE SOUTIEN

Nous tenons particulièrement à remercier les donateurs, qui se sont engagés à nous soutenir dans nos projets d'infrastructures 2015-2020, et qui soutiennent la Corolle, soit :

Association Heart@geneva	Fonds Hélios
Fondation Lord Michelham of Hellingly	Fondation Plein Vent
Fondation Ernst &Göhner	Fondation Cérébral
Fondation Hoffmann	Fondation Walter Meier
Fondation Professionnelle et Sociale de Genève	Fondation privée genevoise
M. & Mme André & Rosalie Hoffmann	Loterie Romande
Mme Véra Michalski	Banque Coop
Famille Oeri&Duchmale	Banque cantonale de Genève
M. & Mme Bachofner	Divers donateurs privés

Nous remercions également tous nos fidèles donateurs qui soutiennent La Corolle régulièrement.



'47 Centre Street'  
Tom Krysiak, membre de l'Arche Daybreak (Richmond Hill, Ontario, Canada)



Anne FELIX, membre de la Corolle

# RAPPORT FINANCIER

Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes annuels  
à l'Assemblée générale ordinaire  
des membres de  
**L'ASSOCIATION LA COROLLE**

Versoix

Genève, le 30 avril 2020

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association La Corolle comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

#### Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et statutaires, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir un niveau d'assurance raisonnable sur le fait que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



GENEVA GROUP INTERNATIONAL  
EXPERT-REVISEUR AGRÉÉ ASR ET MEMBRE  EXPERT  
SUISSE

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse (CC et CO), les statuts et les dispositions cantonales spécifiques en relation avec l'exploitation et le subventionnement des EPH, notamment LGAF, LSurv, LIAF, LIPH, REEF, directives étatique et recommandations Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21.

### Rapport sur le respect d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al.1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

  
Corinne Dumonthay  
Expert-réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable

**BONNEFOUS AUDIT SA**  
  
Serpil Makine  
Réviseur agréé ASR

Annexes :

Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexe)

## BILAN au 31 décembre 2019

ACTIF		2019	2018
		Frs	Frs
<b>Actifs circulants</b>			
Caisses	1	6'172	10'028
CCP	1	29'051	25'622
Avoirs en banque à vue	1	668'278	472'374
Débiteurs résidants (pensions)	2	158'589	152'761
Autres débiteurs	2	6'901	4'429
Comptes de régularisation	3	354'275	454'656
<b>Actifs circulants</b>		<b>1'223'266</b>	<b>1'119'869</b>
<b>Actifs circulant affectés</b>			
Avoirs en banque - fonds affectés projets immobilier 41		0	1'146'625
Avoirs en banque - affecté projet immobilier Ecogia		184'214	317'374
Avoirs en banque - affectés divers projets		74'390	27'624
Avoirs en banque - Avance subvention 2020		213'120	0
<b>Actifs affectés</b>	<b>1</b>	<b>471'724</b>	<b>1'491'624</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Valeur nette comptable Immeubles Corolle	4	6'824'964	7'062'176
Valeur nette comptable immeubles financés fonds affecté/subv.		4'852'276	5'527'474
Aménagements	4	21'200	16'450
Machines de bureau, outillage et divers	4	25'750	46'710
Véhicules	4	10'300	12'900
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>11'734'490</b>	<b>12'665'710</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Dépôt de garantie de loyer	E/5	47'866	11'862
Titres et autres investissements financiers	5	108'480	158'420
<b>Immobilisations financières</b>		<b>156'346</b>	<b>170'282</b>
<b>TOTALACTIF</b>		<b>13'585'827</b>	<b>15'447'485</b>

## PASSIF

		2019	2018
		Frs	Frs
<b>Capital étranger à court terme</b>			
Créanciers résidants (pensions)	6	19'729	6'522
Autres créanciers	6	53'414	181'533
Comptes de régularisation	7	228'727	16'481
Provisions pour salaires & charges sociales	7	57'000	41'600
Autres provisions	8	370'757	360'521
<b>Capital étranger</b>		<b>729'627</b>	<b>606'656</b>
<b>Capital étranger à long terme</b>			
Prêt bancaire affecté projet immobilier		1'471'500	1'490'500
Subventions avec conditions de remboursement	16	651'996	1'435'877
Subv. non dépensée à restituer à l'échéance du contrat		0	0
<b>Capital étranger à long terme</b>		<b>2'123'496</b>	<b>2'926'377</b>
<b>Capital des fonds</b>			
Fonds affectés disponible	9a	258'604	251'358
Valeur résiduelle dons affectés utilisés	9b	4'200'280	4'091'597
<b>Capital des fonds</b>		<b>4'458'884</b>	<b>4'342'955</b>
<b>Capital propre</b>			
Capital propre au 1er janvier		7'571'497	7'983'496
<i>Résultats période 2018-2021</i>		<i>-1'709'677</i>	<i>-411'999</i>
Résultat de l'exercice - perte		-1'297'678	-411'999
<b>Capital au 31.12</b>		<b>6'273'819</b>	<b>7'571'497</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>13'585'827</b>	<b>15'447'485</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION du 1er janvier au 31 décembre 2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Budget 2019	Comptes 2019		Comptes 2018
	Frs	Frs		Frs
Pensions	2'419'597	2'120'926	29.76%	2'240'014
Recettes des ateliers	20'500	20'839	0.29%	18'433
Participations du personnel	19'500	9'438	0.13%	15'189
Subvention du canton de Genève	3'566'291	3'566'291	50.04%	3'521'289
Subvention complémentaire du canton de Genève	410'000	1'223'120	17.16%	473'120
Produits différés - subvention d'investissement	125'292	125'292	1.76%	125'292
Dons et cotisations	52'000	61'648	0.86%	44'859
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>10 6'613'180</b>	<b>7'127'555</b>	<b>100.00%</b>	<b>6'438'196</b>

CHARGES D'EXPLOITATION	Budget 2019	Comptes 2019		Comptes 2018
	Frs	Frs		Frs
Salaires	4'596'996	4'064'286	57.0%	4'316'101
Charges sociales	1'033'664	896'589	12.6%	994'574
Formation du personnel	50'000	32'946	0.5%	29'158
Autres frais du personnel	29'900	47'580	0.7%	31'687
Personnel temporaire	95'000	451'753	6.3%	285'490
Prestations de tiers	45'000	56'386	0.8%	19'723
<b>Charges de personnel</b>	<b>5'850'560</b>	<b>5'549'540</b>	<b>77.9%</b>	<b>5'676'733</b>
Frais d'alimentation et de pharmacie	233'616	227'763	3.2%	227'386
Frais d'entretien	150'400	201'204	2.8%	130'800
Frais de véhicules	50'000	53'086	0.7%	50'224
Loyers et rentes foncières	200'596	133'003	1.9%	65'416
Intérêts s/prêt travaux 41	22'500	22'251	0.3%	0
Amortissements	568'200	512'398	7.2%	480'076
Eau et énergie	80'000	83'174	1.2%	82'056
Fêtes et loisirs, activité de soutien	65'485	36'844	0.5%	48'500
Frais de bureau et d'administration	55'800	82'673	1.2%	52'780
Honoraires de tiers	68'700	103'772	1.5%	69'512
Outillage et matériel pour atelier	24'500	20'125	0.3%	20'135
Assurances	24'000	26'880	0.4%	25'980
Publicité, cotisations et taxes	50'000	84'684	1.2%	68'487
Transports	3'500	4'195	0.1%	2'199
Autres charges d'exploitation	2'700	3'860	0.1%	13'627
<b>Total autres charges</b>	<b>1'599'997</b>	<b>1'595'911</b>	<b>22.4%</b>	<b>1'337'177</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>7'450'557</b>	<b>7'145'451</b>	<b>100.3%</b>	<b>7'013'910</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-837'377</b>	<b>-17'896</b>	<b>-0.3%</b>	<b>-575'714</b>
--------------------------------	-----------------	----------------	--------------	-----------------

## Compte d'exploitation 2019 - suite

	Budget 2019	Comptes 2019		Comptes 2018
			Frs	Frs
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-837'377</b>	<b>-17'896</b>	-0.3%	<b>-575'714</b>
Produits financiers	10'000	4'742		9'059
Charges financières	-2'400	-1'158		-15'882
<b>Résultat financier</b>	<b>7'600</b>	<b>3'583</b>		<b>-6'824</b>
Produits d'immeuble	10'800	15'400		21'600
Charges pour immeuble hors exploitation	-4'900	-73'050		-4'368
<b>Résultat immobilier</b>	<b>5'900</b>	<b>-57'650</b>		<b>17'232</b>
Attributions dons affectés reçus	0	262'510		126'722
Charges pour dons utilisés	0	-262'510		-126'722
Produits d'amortissement des dons affectés utilisés en investissements	147'200	140'996		137'409
<b>Résultat des dons</b>	<b>147'200</b>	<b>140'996</b>		<b>137'409</b>
Produits exceptionnels	0	0		15'898
<b>Résultat des produits divers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>15'898</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-676'677</b>	<b>69'033</b>	-0.97%	<b>-411'999</b>
Charges d'amortissement exceptionnel 2019 – démolition Ecogja		-2'025'300		
Diminution exceptionnelle valeur restante subvention OFAS & canton GE – démolition Ecogja		658'588		
<b>Résultat des produits exceptionnels</b>		<b>-1'366'712</b>		
<b>Résultat final de l'exercice</b>		<b>-1'297'678</b>		

\*Les états financiers complets peuvent être obtenus sur demande auprès de l'institution La Corolle

# NOS PRESTATIONS

## HÉBERGEMENT : 4 foyers à taille humaine

La Corolle offre **un mode de vie de type familial**, au sein de nos 4 foyers (Sarepta, Le Puits, La Rencontre, La Colombe). Dans chacun de ces foyers 6 à 8 personnes avec un handicap partagent leur vie avec des membres de nos équipes d'accompagnement, dans un quotidien simple et fraternel. Chacun participe à la hauteur de ses capacités : tâches ménagères, règles de vie, choix des sorties... et contribue à faire du foyer un « chez soi ». Le repas par exemple, est l'un des moments importants de la journée où l'on se retrouve tous ensemble autour de la même table. Ces lieux d'appartenance et de relation permettent aux personnes en situation de handicap de **développer leurs talents, leur autonomie, de construire des amitiés...** tout simplement d'avoir une vie bien à elles.

Nos équipes de professionnels mettent en œuvre **un accompagnement socio-éducatif et individualisé de qualité**, en s'appuyant sur des partenariats dans le secteur de la santé et du soin (médecin, psychiatre, physiothérapeute, soignant...) qui contribuent à l'accompagnement des besoins spécifiques de chacun.

## ACTIVITÉS DE JOUR : Une approche intégrée et diversifiée

- Les 2 Ateliers de petite production
- Le Centre de Jour
- Le Club des aînés
- La prise en charge globale au sein du foyer de Sarepta/Cèdre et de la Rencontre

Pour 40 personnes (dont 12 externes) une activité de jour est proposée. Elle se décline de manière à répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies et à leurs parcours de vie.

Adaptée au rythme et à la capacité de chacun elle soutient **l'apprentissage, l'autonomie, le maintien des acquis**, et apporte un accompagnement dans la perte de ces derniers au travers **d'activités thérapeutiques et de bien-être**.

La Corolle s'est engagée à assurer la finalisation de la politique publique d'intégration des personnes handicapées adultes dans le Canton de Genève au bénéfice d'une rente de l'assurance-invalidité, par la mise à disposition de :

- 28 places de type home avec occupation (HO)
- 2 places hébergement (H)
- 12 places de type Centre de Jour

La Corolle a fourni un accompagnement de qualité pour **42 personnes** en situation de handicap pendant l'année 2019.

## LES MEMBRES DU COMITÉ

- Nicolas Puy, président du comité depuis avril 2018, membre depuis avril 2017.
- Philippe Desjeux, membre du comité depuis avril 2014.
- Pierre Epiney, membre depuis mai 2012.
- Finn Skjellaug, trésorier, membre depuis avril 2015.
- Romano Mazzolari, membre depuis avril 2015.
- Anne-Pascale Wüthrich, membre depuis avril 2019.

## ACTIVITÉS & PERSONNEL

LES BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS (ACTIVITÉS)						
	Foyer (homes)		Centre de jour (externes)		TOTAL	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
NOMBRE DE PLACES (y compris variations en cours d'année)	30	30	12	12	42	42
NOMBRE DE RÉSIDENTS AU 31.12	28	30	12	12	40	42
NOMBRE D'ENTRÉES	1	-	-	2	1	2
NOMBRE DE SORTIES	3	-	-	1	3	1

	comptes 2019	HO / H	CdJ	HO & CdJ
		soins & encadrement	soins & encadrement	admin & socio- hôtelier
Nb places exploitées	42	30	12	42
Nb de bénéficiaires	56	30	26	56
EPT	51.92	25.83	13.59	12.50
Taux EPT / places	1.24	0.86	1.13	0.30
Taux EPT / bénéficiaires	0.93	0.86	0.52	0.22

LE PERSONNEL [NOMBRE D'ÉQUIVALENT EMPLOI PLEIN TEMPS (EPT)

SELON LA NATURE DU POSTE ET SELON LES CATÉGORIES]

	SOCIO-ÉDUCATIF		SOCIO-HÔTELIER		ADMINISTRATIF		TOTAL	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
DOTATION ORDINAIRE*	<b>39.42</b>	40.11	<b>5.55</b>	5.57	<b>6.95</b>	6.73	<b>51.92</b>	52.41
« ÉQUIVALENT EPT » SOUS-TRAITANCE	<b>5.05</b>	2.67	-	-	-	-	<b>5.05</b>	2.67
STAGIAIRES/APPRENTIS* *	<b>11.61</b>	11.68	-	-	-	-	<b>11.61</b>	11.68

\* Nombre d'EPT de la dotation ordinaire soumis aux mécanismes salariaux (y compris postes vacants)

\*\* Nombre (non soumis aux mécanismes salariaux) stagiaires, apprentis. Pour 2019 : en moyenne 4 stagiaires + 3 apprentis + 5 stagiaires « maturité professionnelle »



## L'ARCHE LA COROLLE

Association La Corolle

Membre de la Fédération Internationale des Communautés de l'Arche

Chemin d Ecogia 24

1290 Versoix

Ccp 12-2306-1

Téléphone : 022.304.11.80 – fax 022.304.11.81

E-mail : [info@arche-corolle.ch](mailto:info@arche-corolle.ch)

Internet : [www.arche-suisse.ch](http://www.arche-suisse.ch)



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX